

# Concours Georges Vedel



Comme chaque année, le Conseil constitutionnel parraine le Concours Georges Vedel dont la 10e édition vient d'être lancée.

Organisé par les éditions Lextenso, ce concours vise à récompenser les deux meilleures plaidoiries, l'une en défense, l'autre en demande, sur une question prioritaire de constitutionnalité. Il est ouvert aux étudiants de Master II.

Le Concours Georges Vedel 2020 se déroulera de **décembre 2019 à l'automne 2020** dans les conditions fixées par le règlement ci-dessous et sur la base du cas pratique validé par le conseil scientifique. Les équipes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions requises doivent renvoyer le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : [prixQPC](#)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **vendredi 7 février 2020 inclus**.

- [Voir le cas pratique](#)
- [Voir le calendrier prévisionnel](#)
- [Télécharger le formulaire d'inscription](#)
- [Consulter le règlement du concours](#)

## Éditions précédentes :

- [Concours Georges Vedel 2019](#)  
**Lauréats :** Paris II et Nice
- [Concours Georges Vedel 2018](#)  
**Lauréats :** Bordeaux et Evry-Val-d'Essonne
- [Concours Georges Vedel 2017](#)  
**Lauréats :** Lille II et Toulouse I Capitole
- [Concours Georges Vedel 2016](#)  
**Lauréats :** Paris I et Montpellier
- [Concours Georges Vedel 2015](#)  
**Lauréats :** Evry Val d'Essonne et Toulouse I Capitole
- [Concours Georges Vedel 2014](#)  
**Lauréats :** Saint-Étienne Jean Monnet et Paris I Panthéon
- [Concours Georges Vedel 2013](#)  
**Lauréats :** Université de Besançon et Toulouse I Capitole
- [Concours Georges Vedel 2012](#)  
**Lauréats :** Montpellier I et Paris II Panthéon Assas
- [Concours Georges Vedel 2011](#)  
**Lauréats :** Université Evry Val d'Essonne et Paris I Panthéon